

■ PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

IOBSP Crédit Professionnel 1H - RNBE - Registre National des Bénéficiaires Effectifs

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

■ Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

■ Informations essentielles

Duree : 1 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 08/10/2026

■ Presentation de la formation

■ Introduction

Formation continue sur le Crédit professionnel, en complément d'une formation obligatoire type DCI 7H

■ Les objectifs

- Mise à jour des connaissances réglementaires.
- Maintien des connaissances et des compétences imposées à la profession.

■ A qui s'adresse la directive des crédits immobiliers (DCI) ?

Toute personne amenée à exercer des activités d'élaboration, de proposition, d'octroi ou de conseil en matière de contrat de crédit immobilier aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel.

Positionnement : ce module court est une action complémentaire d'actualisation ou d'approfondissement. Il ne constitue pas, à lui seul, une voie autonome de capacité professionnelle IOBSP prévue aux articles R.519-8 à R.519-10.

■ Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura actualisé ses compétences générales et spécifiques au poste qu'il occupe, à la nature des produits qu'il distribue et aux modes de distribution auxquels il recourt, conformément au regroupement de crédits

Ainsi, cette formation permettra au stagiaire de respecter l'obligation réglementaire de formation continue d'une durée de 1 heure par activité exercée quand celle-ci est recommandée en complément de la formation DCI 7H

■ Public, prerequis et modalités d'accès

- Prerequis : aucun prérequis académique spécifique ; ce module est conçu comme un complément court de sensibilisation ou d'actualisation.
- Modalité : entièrement à distance.
- Accès : selon les conditions d'inscription à la plateforme.
- Durée : 1 heure.

■ Programme de la formation

Durée : 1 heure.

- 1 - Identification des bénéficiaires effectifs
- 2 - Notions utiles relatives au registre national
- 3 - Vérification et cohérence des informations
- 4 - Vigilance dans la relation d'affaires
- 5 - Traçabilité et cas pratique

■ Programme détaillé de la formation

■ Registre national des entreprises et bénéficiaires effectifs

- Identification de l'entreprise, représentants et bénéficiaires effectifs.
- Utilisation des registres et contrôles de cohérence.
- Articulation avec la connaissance client et la LCB-FT.
- Détection des anomalies, vigilance renforcée et traçabilité.
- Cas pratique et évaluation.

■ Competences visees et validation

La délivrance d'une attestation de formation 1H Crédit professionnel peut être délivrée sur demande.

Dans le cas d'une complémentarité à une formation DCI 7H, la mention :

"Ce stagiaire a réalisé, conformément à ces obligations réglementaires, l'heure de formation complémentaire, pour l'activité exercée de Crédit professionnel" sera rajoutée à l'attestation DCI 7H

■ Methodes pedagogiques et evaluation

Le Mode de formation de notre centre est le FOAD (formation ouverte à distance), plus communément appelé E-learning.

Cependant,

bien que distancielles, nos formations sont accompagnées par un tuteur pédagogique dédié, jouissant de plus de 25ans d'expérience en Intermédiation Bancaire.

Joignable directement par mail, téléphone ou

via le chat, du lundi au samedi sauf jours fériés de 10h00 à 20h00, son

rôle est de vous soutenir, de vous accompagner, mais surtout de vous

former et vous informer durant toute la formation.

Le contenu des cours est principalement textuel.

■ Attestation / livret et resultats attendus

Après réalisation de la formation et du contrôle des acquis, CF-IOBSP peut délivrer une attestation mentionnant le module RNBE de 1 heure suivi.

■ Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l'organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

■ Identification et validation de l'organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - President : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

IOBNET FINANCIAL GROUP SAS
CF-IOBSP ELIOB PROCOFIN

Président : Olivier Kaess
SIREN : 940437478 | NDA : 76341388834
07.69.00.14.36 – direction@iobnet.fr